

Ce serait peut-être bien de temps en temps de respecter la démocratie et d'arrêter d'annoncer par voie de presse des informations qui ne sont même pas connues par les élus ! Jacques Rousselot devrait savoir que le stade Marcel Picot appartient à la Communauté urbaine du Grand Nancy, sur le territoire de Tomblaine. Avant qu'il ne soit mis en vente à l'ASNL, il faudrait déjà que le Conseil communautaire en soit informé et donne son avis, et que le conseil municipal de Tomblaine ait fait connaître son avis, car tout cela aura des conséquences qui devront entrer dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme décidé par les élus municipaux.

La démocratie, c'est cela aussi !